

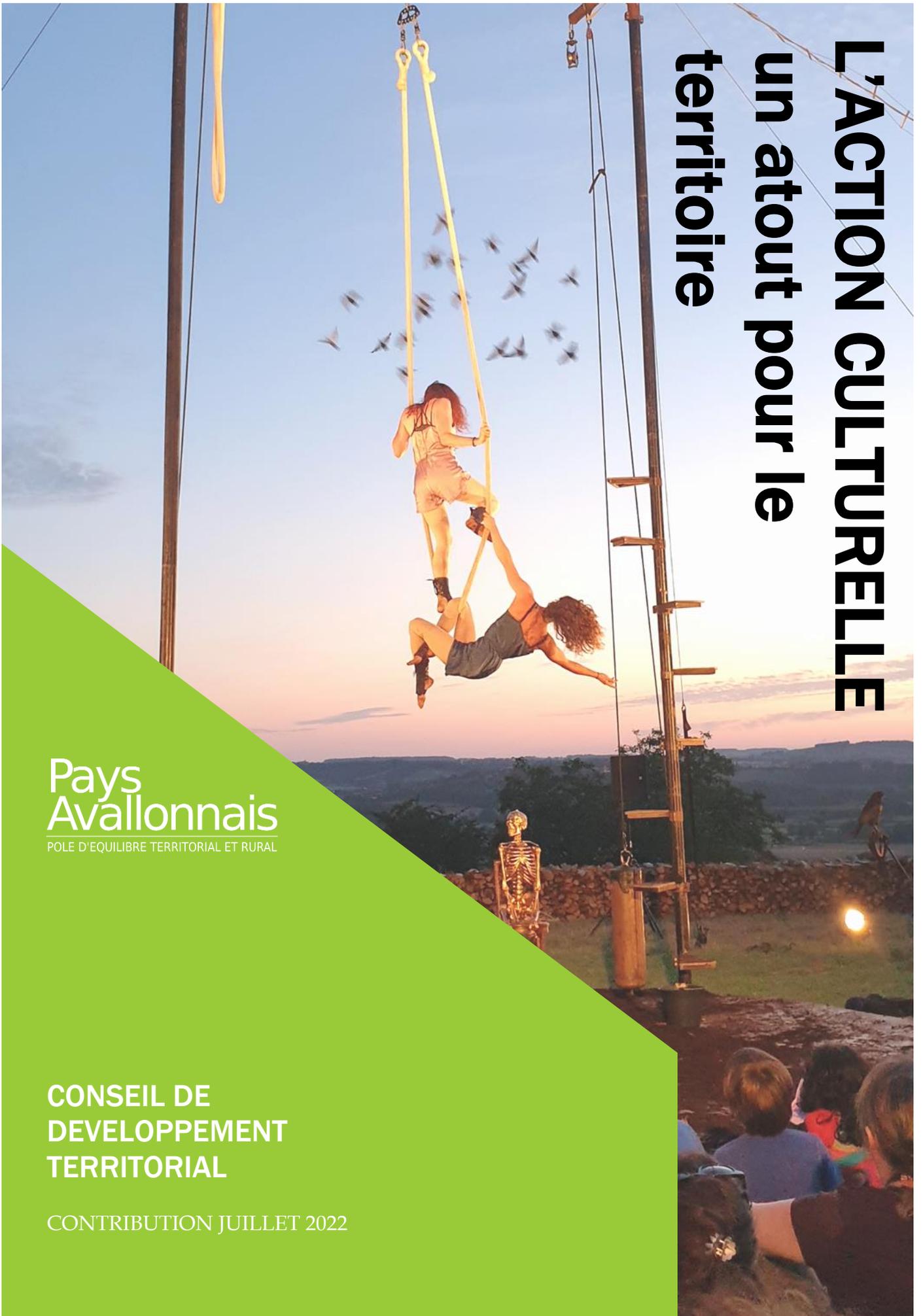
L'ACTION CULTURELLE un atout pour le territoire

Pays
Avallonnais

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL

CONSEIL DE
DEVELOPPEMENT
TERRITORIAL

CONTRIBUTION JUILLET 2022



CONTRIBUTION AU PROJET DE TERRITOIRE 2022/2026

L'action culturelle, un levier de développement local

Le projet de territoire du Pays Avallonnais étant en cours de révision, le Conseil de Développement Territorial souhaite formuler des propositions aux élus du Comité Syndical de Pôle.

Il s'est saisi plus particulièrement de la question de la place de la culture dans ce projet et plus largement de sa plus-value pour le territoire. En effet, que ce soit pour favoriser ou préserver le lien social, pour divertir ou pour ouvrir au monde, la culture joue un rôle crucial dans notre épanouissement et dans nos vies quotidiennes. Pour un territoire, la culture est aussi vectrice d'attractivité, de développement économique et de dynamisme associatif. Ce document est donc conçu comme un premier **outil permettant de rassembler les élus et acteurs culturels dans le cadre d'une réflexion partagée sur l'action culturelle** passée et à venir en Pays Avallonnais.





Un constat issu de nombreux échanges et partages d'expériences.

Le Conseil de Développement Territorial s'est appuyé :

- sur son réseau d'acteurs pour mener des rencontres individuelles, des temps collectifs sous forme d'ateliers et table ronde, notamment lors des Assises le 30 octobre 2021,
- sur la consultation de la population lors des réunions publiques lancées par le Pays en novembre-décembre 2021,
- sur les ateliers de mai-juin 2022 menés dans le cadre de la révision du Projet de Territoire,
- sur l'évaluation des actions menées dans le cadre du CLEA (Contrat Local d'Education Artistique) et des projets soutenus par le programme LEADER,
- sur le compte rendu de la table ronde Bourgogne-Nord tenue dans le cadre de l'étude SODAVI en décembre 2019.



Les professionnels interrogés ont livré des visions et des expériences de leur travail avec le public, leur relation avec le territoire, leur vision de l'itinérance et l'importance pour les acteurs culturels et les collectivités d'être investis sur ce champ.

Culture et patrimoine – diagnostic partagé

ATOUTS

Un fort potentiel avec un grand nombre d'artistes résidents sur le territoire (richesse des formes d'expression artistique, quantité et qualité de manifestations)

Des équipements culturels de qualité dispersés sur le territoire

Un tissu associatif dynamique et très présent dans le domaine culturel

Des personnages illustres de grande renommée

Un potentiel de « lecture publique » avec un réseau assez dense et bien reparté de bibliothèques médiathèques (+ une maison d'écrivain à Vézelay)

Un très riche fonds documentaire sur l'histoire locale

Un patrimoine naturel et bâti de grande qualité comprenant deux biens inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO

Une Opération Grand Site sur le Vézélien pour concilier cadre de vie et développement local

Un Contrat Local d'Éducation Artistique plébiscité.

Un tourisme patrimonial et culturel avéré (un tourisme résidentiel très présent)

Une convergence du monde culturel et agricole propice au travail sur les mémoires

FAIBLESSES

Une offre culturelle et patrimoniale insuffisamment mise en valeur et concentrée sur la belle saison. Ce qui empêche les artistes de vivre de leur passion.

Une carence d'offre pour le public adolescent

Une concurrence avec les territoires voisins

Un manque de locaux adaptés aux contraintes modernes (salle de spectacle de grande capacité)

Un parc de matériel disponible mais pas assez utilisé (distance avec Yonne en scène)

Pas d'élément fédérateur permettant une mise en réseau des acteurs

Des élus peu sensibilisés aux problématiques artistiques et culturelles

Une programmation culturelle désorganisée et une visibilité insuffisante des actions culturelles (trop de communication dispersée)

Un territoire « de passage », lié notamment à un manque d'hébergement touristique « de groupe »

Une difficulté accrue à mener des projets de sauvegarde du petit patrimoine

OPPORTUNITÉS

Un public favorable à la culture et enclin à participer aussi activement au projet culturel et au processus de création

Des richesses patrimoniales potentiellement au service de l'économie et de l'attractivité

Une appropriation progressive du « fait culturel » par les responsables politiques

L'évolution des outils numériques favorisant l'accès au contenus culturels et l'accès à des sources de financement (mécénat, participation citoyenne).

Un retour aux sources (espace rural) propice à la création et au lien social

MENACES

Une compétence culture partagée qui laisse le flou sur les prérogatives des parties prenantes

Une population vieillissante qui peine à se déplacer sur des espaces « non accueillants » (nature des sols, des sièges...)

Un milieu associatif qui peine à trouver des bénévoles

Une offre de transports en communs incomplète, voire inexistante sur certains secteurs

Des finances publiques insuffisantes et saupoudrées

Les préoccupations climatiques qui vont supplanter les préoccupations esthétiques

ENJEUX

Un accès à la culture à garantir à tous

Un lien social à assurer et **une prédestination sociale** à contrer par l'ouverture

Un tissu local d'acteurs et structures à organiser et sur lequel capitaliser

Un levier d'attractivité du territoire à actionner et **son identité visuelle** à préserver

Un poids économique non négligeable à exploiter pour le territoire

Des sols agricoles à conserver pour maintenir la production locale et préserver le paysage

Les acteurs culturels et du patrimoine

Institutionnels :

Communes : soutien financier et logistic de certains projets

EPCI : soutien financier des projets à caractère communautaire

PETR : soutien financier des projets à caractère territorial et coordination du CLEA

Département : soutien financier des projets, pilotage du CLEA et Opération Grand Site de Vézelay

DRAC : soutien financier des projets et pilotage du CLEA

Education nationale : CLEA

Mais aussi :

ARS /EHPAD : AAP Culture/santé

CAF : soutien aux Espace de Vie Sociale

Associations de sauvegarde du patrimoine : implantées ou agissant sur le territoire (Rempart BFC-Maison Paysannes de France-Patrimoine et environnement)

CAUE et PNR Morvan : actions de sensibilisation

Professionnels :

Cinq **compagnies professionnelles** sur le territoire et d'autres qui interviennent régulièrement

Trois **espaces de création et résidence artistique** reconnus (Scène faramine, La Cité de la Voix, Château de Monthelon) et un autre récemment ouvert (Le 47 à Brosse),

Des **artistes résidant** sur le territoire (arts plastiques contemporains, photographes, comédiens...),

Mais aussi

Quelques **compagnies amateurs**

Une douzaine d'**associations organisatrices** d'événements majeurs explorant les champs des musiques (actuelles, classiques, jazz), des arts vivants, des arts du cirque et de l'audiovisuel.

Un **Bureau des tournages et un ciné-club**

De nombreux équipements culturels

le Musée Zervos (Vézelay),

la maison Romain Rolland (Vézelay),

le Musée de l'Avallonnais – Jean Desprès (Avallon),

la Maison Jules Roy (Vézelay),

le centre d'interprétation des Fontaines Salées (Saint Père),

la grotte d'Arcy-sur-Cure

le "musée de l'Œuvre » (Vézelay),

le musée d'art naïf (Noyers),

le Musée Vauban (Saint-Léger-Vauban),

le Conservatoire de Musique (Avallon),

la Cité de la Voix (Vézelay),

le Château de Monthelon (Montréal),

la Scène Faramine (Pierre-Perthuis),

le cinéma (Avallon),

les médiathèques etc.

Et une myriade d'**associations** qui animent le territoire et œuvrent dans la **sauvegarde des patrimoines** (culturels, architecturaux, paysager, immatériel...)



On note une plus forte dynamique dans le domaine de la culture malgré une structuration des acteurs à faire

Les principaux événements et dispositifs

Culturels et annuels

Portés par les acteurs locaux

Musique classique

Rencontres musicales de Vézelay

Semaines musicales de Noyers

Semaine musicale de Joux-la-Ville

Et des projets en puissance

- St-Lèger et à Ste-Vertu (Art'n classique)

Jazz

Le fil de Jazz du Festivallon

Art'n jazz à Ste-Vertu

Musiques actuelles

Le Festival des Foins à St-Germain-des-Champs

Le Festivallon (concerts-bistrot dispersés sur le territoire)

Les « cover » à la grotte de Champ Retard

et les Terrasses du Bel Air à Avallon

Expression corporelle et théâtre

Derivage de la Scène Faramine

Les petites foules à Quarré-les-Tombes

Les rencontres de Monthelon et ses Nuits du cirque

Les spectacles en itinérance :

- Monthelon et Scène Faramine 2022 et 2023

Portés par le Pays Avallonnais

Le Contrat Local d'Éducation Artistique

Le cinéma itinérant (40 dates/an)

Le cinéma en plein air (8 dates/an)

Autres événements culturels

Expositions dans les structures culturelles mais aussi dans des lieux associatifs et insolites

Le Festival trois étoiles

Les Utopies de Pisy

Les 15 août de Brosses

Le Chemin des Arts à Avallon

Patrimoine

Des **visites touristiques** des sites, bourgs et villages par des associations, office de tourisme, guides professionnels

Des **visites d'interprétation de la nature** (Paysage, faune, flore) par des associations locales, CAUE et PNR Morvan

Une **signalisation patrimoniale** récente

Un **chantier de bénévoles** sur les remparts de Vézelay et le vieux château de Noyers

Des **chantiers participatifs** par diverses associations locales



PROPOSITIONS OPERATIONNELLES

Afin de poursuivre la démarche engagée, le Conseil de Développement Territorial appelle à la **mise en place d'une concertation large** avec les acteurs culturels.

Acteurs au sens large, regroupant les artistes, associations, institutions de diffusion et d'enseignement des arts, ateliers de pratiques amateurs et professionnels, mais aussi les prescripteurs et décideurs (financeurs, facilitateurs, etc...).

Cette première étape permettra de recenser mais également de fédérer l'ensemble des acteurs dans cette démarche de co-construction.



L'objectif étant de créer une dynamique qui s'appuierait directement sur les ressources du territoire.

Parallèlement il conviendrait de :

- **Mettre à jour le diagnostic culturel** du territoire qui date de 2003, en y intégrant une dimension économique et sociale.
Il devra traduire une vision plus poussée qu'un simple état des lieux des structures et initiatives existantes.
Il devra faire appel aux contributions des acteurs locaux, voire être mené par ceux-ci, et émettre des préconisations ou des scénarii afin de :
- **Étudier les missions pouvant être confiées au Pays dans le champ culturel** et accompagner les élus dans la compétence culturelle.
En effet, les élus ont besoin d'être éclairés sur les freins juridiques et administratifs et sur les éventuelles missions que le Pays pourrait porter pour accompagner le développement des activités culturelles, artistiques et autour du patrimoine, ainsi que sur l'aspect budgétaire.



POUR ALLER PLUS LOIN

Les premières orientations

Cultiver l'activité culturelle

- **Structurer le réseau** ou les réseaux pour favoriser la concertation et la création interdisciplinaire, voire des projets fédérateurs,
 - Guichet unique, plateforme culturelle qui accompagne les artistes et les fait connaître (pouvoir les coordonner et gagner en visibilité),
 - Travailler avec des mécènes (à Paris) pour accompagner les artistes et valoriser leur travail,
 - Recenser les artistes,
 - Lancer des AàP de spectacles sur tout le territoire
 - Installer des résidences d'artistes toutes les 20 minutes de trajet,
- **Renforcer la visibilité** en communiquant sur la programmation au niveau du territoire et en intégrant aux événements populaires de l'offre culturelle, utiliser des espaces publics très fréquentés comme lieux vitrine (une œuvre et de la communication sur ce qui se passe sur le territoire),
- **Intégrer la dimension culturelle autant que possible dans les autres politiques locales** (exemple : santé > activité physique cirque/théâtre ; alimentation-agriculture > culture gastronomique et interprétation artistique du vécu du territoire ; attractivité > activités culturelles vecteurs de notoriété...),
- **Proposer un service dédié d'accompagnement** aux porteurs de projets,
- **Soutenir l'investissement** pour la création de lieux culturels, tiers lieux culturels, ...
- **Soutenir le fonctionnement** avec des outils de financement propres au territoire et par le mécénat (veille sur appels à projets, fonds participatifs...)
- **Mettre en place des outils d'évaluation** au moins pour les projets soutenus.

Acculturer à la culture

- **Poursuivre le CLEA et l'élargir à d'autres publics cible,**
- **Développer des outils de diffusion itinérants** afin d'augmenter l'accessibilité, être au plus près des personnes éloignées de la culture (œuvres itinérantes dans des lieux fréquentés, ex. : aires de jeux, arrêt de bus scolaires, cinéma pour toucher les familles)
- **Proposer un pass culture** de territoire aux jeunes,
- **Inciter à une politique tarifaire adaptée,** en soutenant financièrement les actions les plus inclusives,
- **Proposer des formations ou des temps de sensibilisation** « culture et patrimoine » aux potentiels prescripteurs (élus, responsables des établissements...).



Préserver le patrimoine du territoire tout en lui donnant une nouvelle valeur (bâti-paysager-immatériel)

- **Développer le partenariat mairies/associations** qui peut donner de la souplesse aux projets,
- **Soutenir les actions de sauvegarde** des paysages et des richesses architecturales, y compris le petit patrimoine, **qui donnent une nouvelle vocation ou fonctionnalité à ces lieux** et par conséquent qui font vivre les villages :
 - Inciter les chantiers participatifs, afin de créer du lien social et un sentiment d'appartenance,
 - Inciter les chantiers de bénévoles, pour une découverte de métier (public local jeune) ou pour attirer de nouvelles personnes (chantier internationaux),
 - Inciter les chantiers d'insertion, pour faire monter en compétences les personnes en difficulté,
 - Soutenir les projets de rénovation et amélioration de l'existant pour lui donner une seconde vie : adaptation de l'ancien à des besoins modernes pour nouvelles activités ou services.
- **Diffuser les connaissances auprès des publics :**
 - Proposer des ateliers de sensibilisation pour les particuliers, afin qu'ils puissent mieux entamer leurs travaux (façades, isolation bâti ancien, espaces extérieurs - ex. murets pierres sèches),
 - Encourager les professionnels du bâtiment à se former aux techniques de rénovation du bâti ancien,
 - Proposer des actions en milieu scolaire en lien avec les programmes d'histoire, géographie, ...
 - **Conserver et diffuser la mémoire du territoire** concourant à renforcer l'identité du territoire et créer un sentiment d'appartenance,
 - **Valoriser le patrimoine agricole** en particulier sur les itinéraires touristiques.
- **Renforcer les actions d'urbanisme durable** telles que la création d'îlots de verdure dans les bourgs trop denses, les opérations de rénovation des habitations abandonnées (revitalisation centres bourgs et habitat resserré), les groupements d'achat de foncier pour préserver les sols et forêts

